

[Le Maroc signe à Marrakech la Déclaration de l'OCDE sur la promotion des investissements](#)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-11-2009 20:11:23

Le Maroc a signé, lundi à Marrakech, la Déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'investissement et les entreprises multinationales.

Cette déclaration a été signée par le ministre délégué chargé des Affaires économiques et générales, M. Nizar Baraka et le secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, en marge de la Conférence ministérielle de l'Initiative MENA-OCDE, qui se tient sous le thème : "Au-delà de la crise: les entreprises et les citoyens au centre des réponses politiques".

Cette déclaration fait partie des objectifs de la réforme engagée par le Royaume pour promouvoir un régime d'investissement ouvert et transparent et le comportement responsable des entreprises.

Le Maroc devient ainsi le deuxième pays après l'Égypte à signer cette déclaration dans la région MENA.

Lors d'un point de presse à l'issue de la cérémonie de signature, M. Baraka a fait savoir que l'adhésion du Maroc à la déclaration de l'OCDE est l'aboutissement d'un long processus de réformes engagées par le Royaume pour améliorer le climat d'investissement et attirer davantage de capitaux étrangers.

Grâce aux accords de libre-échange conclus par le Royaume avec de nombreux pays, "Nous offrons aux investisseurs un milliard de consommateurs potentiels", a-t-il estimé, affirmant que le Maroc, en signant la déclaration de l'OCDE, ambitionne de réaliser un nouveau palier de croissance et à attirer davantage d'investisseurs.

Le ministre a par ailleurs souligné la détermination du gouvernement à associer les organisations de la société civile dans ces efforts.

Pour sa part, le secrétaire général de l'OCDE a affirmé que cette adhésion témoigne des progrès accomplis par le Royaume dans la réforme de ses politiques d'investissement, qui visent à accroître sa compétitivité internationale et l'intégration dans l'économie mondiale.

Des progrès sont tangibles aussi en matière de transparence, d'accès à l'information des entreprises et de la simplification des procédures administratives, a-t-il souligné.

Le climat d'investissement a également bénéficié de nouvelles lois dans d'autres domaines. Le ministre chargé de la Modernisation des secteurs publics, M. Mohamed Abbou, a cité, à cet égard, l'adoption des lois sur la déclaration des biens, les marchés publics et le blanchiment d'argent, ainsi que la création de l'Instance centrale de prévention de la corruption.

En adhérant à la Déclaration de l'OCDE, le Maroc s'engage à accorder le traitement national aux investisseurs étrangers et à favoriser le comportement responsable des entreprises.

En retour, les autres adhérents à la Déclaration garantissent aux investisseurs marocains un traitement équitable et encouragent leurs multinationales implantées au Maroc à contribuer au progrès économique, social et environnemental du Royaume.

MAPF